ODELO Valorisation industrielle

Référentiel de certification

INITIER UNE STRATEGIE D'IMPLEMENTATION DE FLUX D'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ENTREPRISE

OBJECTIF VISE PAR LA CERTIFICATION:

La certification vise le développement des compétences des professionnels en charge des déchets ressources, du recyclage des déchets et du diagnostic de matières en entreprise dans l'appréhension des enjeux et principes de l'économie circulaire. Ces compétences complémentaires vont leur permettre de définir des objectifs et d'identifier des solutions optimisant et valorisant les déchets produits par une entreprise. Elle offre les compétences-clés permettant la mise en place d'un plan d'action du projet de transition, accompagnant la modification des pratiques dans l'entreprise.

PUBLIC VISÉ:

Professionnels en charge des déchets ressources, du recyclage des déchets et du diagnostic de matières en entreprise (diagnostiqueur de matière, responsable QSE, consultant, ingénieur, technicien et chef de projet en développement durable, en gestion des déchets, en énergies renouvelables ou en collecte et traitement des déchets, etc).

PREREQUIS:

Être un professionnel en charge des déchets ressources, de la matière, du recyclage des déchets et du diagnostic de matières en entreprise. Avoir un projet professionnel en lien avec l'implémentation de flux d'économie circulaire.

DUREE DU PARCOURS DE FORMATION:

21 heures

CODELO VALORISATION INDUSTRIELLE SAS

SIRET n° 824 165 211 00015 200, Rue Ambroise CROIZAT 38220 VIZILLE Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 843 807 25 238 auprès du préfet de région Rhône-Alpes



Référentiel de certification

INITIER UNE STRATEGIE D'IMPLEMENTATION DE FLUX D'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ENTREPRISE

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
Compétences professionnelles	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
C1. Appréhender le cadre réglementaire, les enjeux et les principes de l'économie circulaire pour détecter les opportunités permettant de transformer un modèle économique linéaire en un modèle circulaire. C2. Définir des objectifs permettant la réduction des impacts négatifs générés par l'activité de l'entreprise en intégrant un modèle déchet-ressources pour créer des impacts positifs environnementaux, sociaux et sociétaux. C3. Identifier les leviers de l'économie circulaire adaptés à l'activité de l'entreprise pour permettre la création de boucles de valeurs positives dans l'entreprise et favoriser la réussite de l'intégration d'un nouveau modèle économique. C4. Déterminer les solutions permettant d'optimiser et valoriser les déchets et les rebus pour pérenniser le cycle de vie des matières premières en interne ou en externe dans une démarche de réemploi. C5. Elaborer un plan d'action du projet de transition en tenant compte de la faisabilité des solutions retenues et en priorisant les leviers à activer pour intégrer l'économie circulaire aux process de l'entreprise.	Mode. Cas pratique. Epreuve écrite avec soutenance orale sur une démarche d'implémentation d'une économie circulaire dans une entreprise. Durée. 2 heures Modalités d'évaluation. A partir d'un cas pratique donné sur une entreprise, il est demandé au/à la candidat(e) de préconiser une démarche d'implémentation d'une économie circulaire. Le/la candidat(e) doit définir des objectifs, réaliser un plan d'action, sélectionner les leviers permettant à l'entreprise d'évoluer d'une économie linéaire vers une économie circulaire. Le candidat s'appuiera sur les données fournies dans le cas pratique ainsi que des documents et informations remises sur des démarches d'économie circulaire mises en œuvre et réussies pour proposer des actions concrètes.	Cr1. Le cadre réglementaire et les principes de l'économie circulaire sont connus. Cr2. Les objectifs déterminés par le candidat pour implémenter une démarche d'économie circulaire sont pertinents et réalistes : • Les impacts négatifs sur l'activité sont identifiés. • Les objectifs proposés sont cohérents. Cr3. Les leviers de l'économie circulaire identifiés sont cohérents avec l'activité de l'entreprise du cas pratique. Cr4. Les préconisations décrites par le candidat sont pertinentes au regard du cas pratique : • Elles permettent une optimisation de la gestion des déchets. • La démarche de réemploi de la matière proposée est cohérente. Cr5. Le plan d'action élaboré est structuré, planifié et hiérarchisé en fonction des priorités des actions à mener.

CODELO VALORISATION INDUSTRIELLE SAS

SIRET n° 824 165 211 00015 200, Rue Ambroise CROIZAT 38220 VIZILLE Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 843 807 25 238 auprès du préfet de région Rhône-Alpes



Référentiel de certification

INITIER UNE STRATEGIE D'IMPLEMENTATION DE FLUX D'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ENTREPRISE

- **C6.** Intégrer les meilleures pratiques de l'économie circulaire dans son activité pour en faire un levier de performance en produisant mieux, plus durable et en utilisant moins de ressources.
- C7. Accompagner la modification des pratiques dans l'entreprise pour une prise de conscience collective sur les gestes quotidien et sur la gestion des déchets (le tri et la séparation des matières) et augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources.
- **C8.** Communiquer sur son engagement en impliquant les collaborateurs, en informant les clients et en fédérant les fournisseurs autour de la démarche initiée pour intégrer ce système régénératif autonome durablement dans l'entreprise en découplant la création de valeur économique de la consommation de ressources.

Le/la candidat(e) présentera à l'oral ses préconisations pour intégrer ces flux d'économie circulaire et son plan d'action. Il/Elle devra justifier, argumenter et illustrer ses choix. Il sera également interrogé sur les principes et la réglementation de l'économie circulaire. Enfin, il/elle sera challengé sur la manière de communiquer auprès de collaborateurs, clients et fournisseurs sur la démarche.

Nos épreuves de certification peuvent bénéficier d'un aménagement (tiers temps par exemple) ou d'une adaptation pour les personnes en situation de handicap.

Cr6. Le/la candidat(e) intègre des actions d'économie circulaire déjà menées et réussies dans ses préconisations.

Cr7.Le/la candidat(e) démontre sa capacité à communiquer sur son projet de transition :

- L'exposé est clair et illustré d'exemples
- Les actions sont présentées de façon synthétiques et hiérarchisées.
- Les techniques de communication verbale et non verbale sont utilisées.
- La prise de parole en public est convaincante.

Cr8. Le/la candidat(e) démontre sa capacité à argumenter et justifier ses choix.